

# Évaluez vos droits à des prestations sociales en quelques clics

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 09/03/2023 - **Autres prestations sociales** LECTURE : 3 MINUTES

Et si vous étiez éligible à des aides sans même le savoir ? Faute de visibilité ou en raison d'une complexité des démarches, nombre de prestations sociales ne sont pas sollicitées par les personnes qui pourraient en bénéficier. Le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr), vous permet d'évaluer en quelques clics vos droits à plus d'une cinquantaine de prestations nationales et locales. C'est simple et gratuit. Présentation.

## Mesdroitssociaux.gouv.fr : pour qui, pour quoi ?

Allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), allocation logement, bourses scolaires, aides locales pour le logement social dans certaines régions... Il n'est pas toujours évident de s'y retrouver parmi la multitude de **prestations sociales** < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1562> > existantes, et encore moins de savoir auxquelles on peut prétendre selon sa situation !

Le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/) < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/> > s'adresse à tous et permet d'évaluer gratuitement, sans aucune création de compte, ses droits à **58 aides sociales au niveau national et local**. Le tout en quelques minutes.

Grâce aux informations de [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr), vous avez connaissance :

- ▶ des aides auxquelles vous avez droit
- ▶ du montant de ces aides
- ▶ des conditions d'attribution

De nombreuses ressources sont par ailleurs disponibles pour **vous accompagner au cours des différents événements de votre vie** < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/vos-evenements-de-vie/accueil/> > (naissance d'un enfant, recherche d'emploi, décès d'un proche...).

### À savoir

Le Gouvernement a également mis en place **un dispositif dédié aux moins de 30 ans** pour leur permettre de simuler leurs droits. **Rendez-vous sur [1jeune1solution.gouv.fr](https://www.1jeune1solution.gouv.fr) pour découvrir ce service** < [https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides?utm\\_source=mes-aides-accueil&utm\\_medium=alternative](https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides?utm_source=mes-aides-accueil&utm_medium=alternative) > .

## Quelles sont les prestations sociales concernées ?

Mesdroitssociaux.gouv.fr évalue votre éligibilité à plus de 50 aides aussi bien nationales que locales, qui pourront vous permettre de soulager votre charge financière.

Ces prestations sociales concernent **votre famille** (allocations familiales, bourses scolaires...), **votre logement** (chèque énergie, logement social...) ou encore **la retraite** (allocation de solidarité aux personnes âgées).

La plateforme est régulièrement enrichie avec de nouvelles aides pour vous apporter une information à jour.

**Retrouvez la liste complète des aides estimées par le simulateur** < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/> >

## Préparez votre simulation

Pour obtenir des résultats aussi précis que possible, il est recommandé de vous munir des documents suivants :

- ▶ votre dernier avis d'imposition, à retrouver sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/) < <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/> >
- ▶ vos bulletins de salaire des 12 derniers mois
- ▶ si vous êtes locataire, le contrat de location (bail) de votre logement
- ▶ les montants de vos aides actuelles

### À savoir

**À savoir**

En vous identifiant via **France Connect** < <https://franceconnect.gouv.fr/franceconnect>>, le service en ligne d'authentification porté par l'État, les informations connues des organismes sociaux vous concernant seront déjà remplies : salaires, aides, etc. Un précieux gain de temps !

## Les étapes de la simulation

Vous pouvez choisir de simuler vos droits à des **prestations spécifiques** (aides au logement, complémentaire santé solidaire...) ou utiliser **le simulateur général qui estime vos droits aux 58 aides simultanément**.

### Votre foyer

Il s'agit de renseigner les informations concernant votre famille (nom, âge, situation...).

### Votre logement

Êtes-vous en appartement ou en maison ? Locataire ou propriétaire ? Autant d'informations essentielles pour obtenir une estimation fidèle.

### Vos ressources

Ce sont là vos revenus d'activité, pensions alimentaires, primes...

### Votre patrimoine

Renseignez-ici le patrimoine financier et immobilier de l'ensemble des membres de votre foyer.

## Les résultats

C'est l'heure des résultats ! Vous pourrez alors accéder aux sites des organismes concernés pour effectuer vos éventuelles demandes.

**À savoir**

**Le résultat est une simulation et n'engage pas les organismes de sécurité sociale.** Les informations de la simulation ne sont par ailleurs pas conservées.

## Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Estimez votre prime d'activité

Restauration scolaire : quelles aides pouvez-vous obtenir ?

Comment bénéficier du chèque énergie ?

Déménagement : à quelles aides pouvez-vous prétendre ?

## En savoir plus sur les prestations sociales

Sur le site [mes-aides.gouv.fr](https://mes-aides.gouv.fr/) < <https://mes-aides.gouv.fr/>>

Sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19811) < <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19811>>

Sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr/les-prestations-sociales-326683) < <https://www.education.gouv.fr/les-prestations-sociales-326683>>

Thématiques : [Autres prestations sociales](#)

---

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

---

Partager la page   